Accord de Délai de Paiement

Entre les soussignés :	
au XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	dentifiée sous l'ICE N° 0000XXXXXXXXXXXX, domiciliée XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
ET	
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	dentifiée sous l'ICE N° 0000XXXXXXXXXXXX, domiciliée a XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX, représentée par en qualité de Fournisseur , d'autre part,
Il est convenu ce qui suit :	
À compter du 1er janvier 20 jours à compter de la date c	124 , les conditions de paiement appliquées seront de 90 de facturation.
Fait en double exemplaire, à	a Casablanca, le 31 décembre 2023.
Signatures :	
SOCIETE ABC	SOCIETE XYZ